Choix des matières en L2 : choix décisif ?

Par **clotylde**, le **08/09/2014** à **10:39**

Bonjour à tous,
J'entre actuellement dans ma 2ème année de licence et j'ai le choix entre plusieurs TD et étant donné que je ne sais pas quoi faire plus tard, je suis totalement perdue.
J'hésite entre droit pénal / droit des affaires / finances publiques et droit fiscal.
Le dernier td cité ci-dessus m'attire particulièrement mais d'après mes prédécesseurs, il est vraiment complexe et j'ai pas envie d'échouer pour un td qui n'influera peut-être pas pour la suite de mes études.
En ce qui concerne le td de droit pénal, la matière m'intéresse également mais d'après ce que j'entends autour de moi, on ne vit plus du pénal aujourd'hui.
Enfin, le droit des affaires me semble être un bon compromis mais ce td ne m'intéresse pas réellement enfin c'est surtout que je n'arrive pas à le cerner.
J'y connais rien et de ce fait je dis certainement des bêtises.

Le choix des TD en L2 est vraiment décisif ?
Merci par avance pour votre aide précieuse

Par **Yn**, le **08/09/2014** à **10:54**

Salut,

As-tu la possibilité de prendre droit des obligations (contrats) et droit administratif en TD ?

Si oui, il s'agit des deux matières à privilégier en L2. Elles constituent la base du droit privé et du droit public, tu auras le temps de choisir plus tard en L3.

Ces choix ne sont pas définitifs en L2, tu n'as pas à t'en faire pour la suite de ton parcours. L'important est seulement d'obtenir de bons résultats.

Par **clotylde**, le **08/09/2014** à **11:32**

Je n'ai pas ce choix de TD malheureusement.

Je pense choisir droit des affaires car il fait l'unanimité autour de moi !

Merci pour votre aide !

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés